

*Et les loix des Etats-unis de l'Amérique* (a) croit voir la chute de cette république dans son esprit mercantile & cette cupidité de commerce qui là, comme par-tout ailleurs, combat la solidité & la consistance de la constitution. Après avoir développé les vues

(a) Amsterdam chez Rosart, & se trouve à Liege chez Defoer & Lemarié, 1784. in-8°. Prix 30 sols. Ouvrage où il y a d'excellentes & de très-mauvaises choses, & plus d'une contradiction assez failante pour n'échapper pas aux lecteurs tant soit peu attentifs. Le moïen, par exemple, de concilier ces deux passages sur la liberté de la presse. « A quelle inconstance » de doctrine, à quelles bizarreries, à quels » désordres ne devriez-vous pas vous attendre, si chaque citoïen qui a quelque talent » pour écrire, pouvoit impunément entrete- » nir le public de ses rêveries & attaquer les » principes fondamentaux de la société? Ce » n'est pas ainsi que se sont gouvernés ces » républiques anciennes qui méritent notre » admiration; elles se désoient de la foi- » blesse de l'esprit humain; elles savoient » combien le mensonge établit facilement son » empire sur les hommes; elles connoissoient » les passions dont la multitude est agitée; » de-là leur attention à proscrire tout ce qui » pouvoit porter quelque atteinte aux mœurs; » si l'impression leur eût été connue, il n'est » pas vraisemblable qu'elles eussent permis à » des écrivains téméraires de publier des pa- » radoxes dangereux pour faire du bruit, » &c. » (*Écoutez maintenant un langage un peu différent*). « Sans la liberté de la presse il » ne peut y avoir de liberté de penser, & » nos mœurs par conséquent & nos connois- » sances ne peuvent faire aucuns progrès. » Accordons tout aux savans (*tous ceux qui » écrivent, prétendent l'être*) qui dissentent » sur